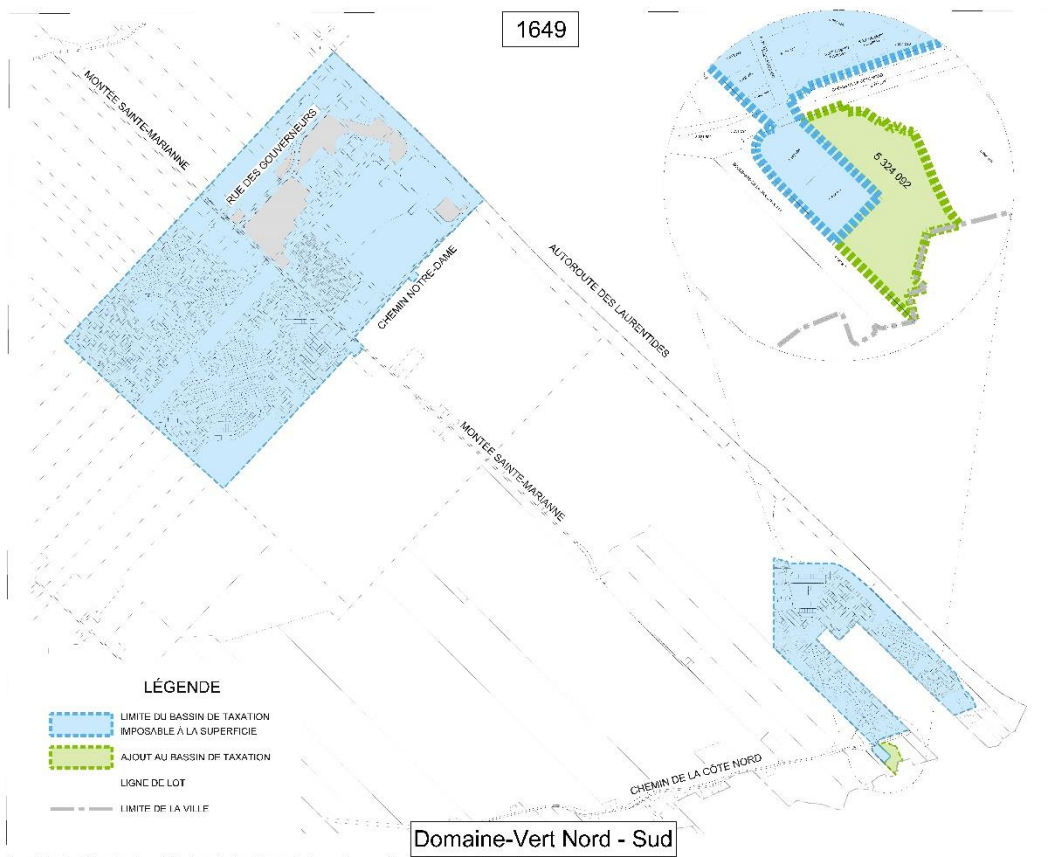


AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2597 (Secteur du Domaine-Vert Sud)

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 23 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2597 modifiant le règlement numéro 1649, afin de modifier le bassin de taxation dudit règlement, lequel est situé dans le secteur du Domaine-Vert Sud et illustré au plan ci-après et que les adresse ou lots visés par ces modifications seront impactés au niveau de la taxation :

1649 *Autorisant la préparation de plans et devis, d'études géotechniques et contrôle de la qualité pour des travaux visant l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration Sainte-Marianne dans le secteur du Domaine-Vert-Nord ainsi que la surveillance des travaux, décrétant la réalisation desdits travaux et autorisant une dépense de 7 000 000 \$ et un emprunt de 6 500 000 \$ à ces fins.*



Toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation doit en informer la Ministre par écrit dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Gestion des documents
10, avenue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) - G1R 4J3

Donné à Mirabel ce 25 octobre 2023

La greffière,
Me Suzanne Mireault, avocate